

# Le Nord

ADMINISTRATION 15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - I, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICITE	
Par la poste, Un an	20 francs	annonces	la ligne 0.40
Six mois	10 francs	Publicité	— 0.75
Trois mois	5 francs	Chronique locale	— 4.00
Departements non-limitrophes et Etranger, port en sus.		Taché	— 5.00
		Gazette du Nord	— 6.00

## Gazette du Nord

On annonce la mort : A LILLE, de M. Jean-Baptiste Baillet, décédé le 25 février, dans sa 74<sup>e</sup> année, muni des sacrements. Les funérailles auront lieu aujourd'hui, à neuf heures, en l'église Sainte-Marie-Madeleine.

## Pour le Bloc

Quel sera le nouveau ministère ? Question qui préoccupe beaucoup plus les personnages qui suivraient le corbillard du général Brun que le sort du pauvre défunt joliment bruequagé au tribunal du Souverain Juge.

Car on a beau nier la vie future et les sanctions qui attendent toute créature humaine au sortir de cette vie : la négation n'est rien à la réalité angossante et éternelle de la sentence suprême et irrévocable.

Assurément, le moindre « Pater » valait mieux que tous les discours et toutes les magnificences funèbres pour l'âme du trépassé. Mais des pensées aussi graves, aussi hautement philosophiques sont réputées faiblesses d'esprit aux yeux des puissants personnages qui se démentent pour nous gouverner à la diable, fautes de vouloir le faire à la façon de Dieu.

Ent' eux lui se posent la question, à eux tous la pose aussi : Quel sera le nouveau ministère ?

Et ils nous répondent : Il faut un ministère qui ressuscite le Bloc et qui gouverne avec lui et pour lui.

Au « Progrès » et au « Réveil du Nord », pour ne parler que des organes locaux du Bloc regretté, et dont on appelle à grands cris la résurrection, l'entente est complétée. Les F. M., ont assez de l'apaisement personnel de Briand ; il leur faut une querre ouverte, violente contre le cléricalisme, qu'ils vivent chaque jour et qu'ils font revivre chaque jour aussi pour le tuer encore.

Le retour de Combes au pouvoir les comble de joie et, du coup, Fallières serait élevé au rang des grands hommes pour ce choix tout ma... Si ce n'est pas le « petit père », — le « Progrès » et le « Réveil du Nord » — se permet cette privauté de langage, — il faut que ce soit un personnage décliné à accomplir la même besogne, qu'il s'appelle Monis, Dupuy ou autrement.

Avant tout, la lutte éternelle contre le cléricalisme, que Briand menait trop mollement. Mais de quel sera composée la majorité de ce ministère ?

De tous les républicains assurément, au sens dans lequel est entendu ce mot par les partisans du Bloc. Et le « Réveil du Nord », qui ne soigne tant sa clientèle ouvrière que pour fournir des bataillons à l'anticléricalisme au service de la Loge, prépare habilement, sinon loyalement, les sympathies à la politique de lutte religieuse qu'il prévoit et qu'il souhaite.

Les « radicaux », dit-il, ne sauraient prétendre à obtenir le concours des représentants les plus autorisés du prolétariat et le prolétariat ne devrait retirer aucun profit de cette attitude.

Parfaitement, pensent les braves prolétaires qui lisent le « Réveil ». Et celui-ci de répondre aussitôt que leurs vœux sont comblés d'avance ; puis, comme dimanche dernier M. Chéron, l'ancien sous-secrétaire à la guerre et à la marine, n'a fait à Paris, dans une réunion, les plus belles déclarations en faveur du progrès social. L'ex-sous-ministre veut que le régime républicain soit « avec les réformistes sociaux ».

Et Jaures n'a-t-il pas écrit « qu'il suffirait aux radicaux-socialistes de prendre vraiment au sérieux tout leur programme économique pour être assurés du concours pleinement désintéressé et tout à fait loyal des socialistes et pour entraîner toutes les forces de la démocratie » ?

Donc, tout sera pour le mieux si les socialistes consentent à s'en rapporter aux radicaux, foi de « Réveil du Nord ».

Aussi conclut-il, sur un ton presque lyrique : « Passionnément nous souhaitons que les radicaux, radicaux-socialistes et socialistes indépendants s'unissent pour une politique qui puisse leur valoir les suffrages des socialistes ; car ce sera la restauration de la tactique blocard, sur laquelle nous avons sans cesse placé nos espérances républicaines et socialistes. »

C'est donc bien, comme nous l'avons dit, la résurrection du Bloc, et à son service le « Réveil » voudrait mettre en ligne les forces de la classe ouvrière.

La Loge n'en tend pas lâcher le prolétariat : elle feint de le servir, mais c'est pour s'en servir.

Or, la Loge est avant tout anticléricalité et capitalisme : nombreux déjà sont les socialistes, et non des moindres, qui n'entendent pas se laisser prendre aux invites hypocrites du « bourgeoisisme » anticlérical.

V. M.

Russel faisait son abjuration entre les mains du R. Père Vaughan, le neveu du vénéré cardinal Vaughan.

Le 15 août dernier, ce ministre, encore anglican, sonnait au couvent des Petites Soeurs de l'Assomption, à Lancaster-Road. La religieuse qui lui ouvrit, trompée par son collet romain, l'appela « Mon Père ».

« Non, dit-il, je ne suis pas un prêtre catholique romain, mais j'ai une dévotion spéciale à l'Assomption de la Sainte Vierge, et je vous demande la permission de prier dans votre chapelle. »

Il va sans dire que cette permission lui fut bien vite accordée. Il assista au salut de Saint-Sacrement avec beaucoup de recueillement et demanda à revenir.

Le fut le point de départ de sa conversion, accomplie aujourd'hui. Le jour même de la fête de l'Immaculée-Conception, c'était une nouvelle conquête d'un ministre anglican jouissant d'une grande réputation, le Rev. David Rhye-Morgan ; puis encore le Rev. Archibald Hughes-Bailey.

Nous signalons ces faits, plus étonnants par eux-mêmes que tout autre commentaire.

## LA CREATION D'UNE FOIRE AUX CHEVAUX A LILLE

Sur un rapport de M. Parmentier, le conseil municipal avait adopté le principe de la création d'une foire aux chevaux.

Cette décision, avant de devenir une réalité, est subordonnée à des formalités qui demanderont un certain temps.

C'est ainsi que doivent être consultées toutes les municipalités des communes situées autour de Lille dans un rayon de deux myriamètres. Cinq communes sont du Pas-de-Calais ; le conseil général du Pas-de-Calais devra donc donner son assentiment. Enfin, le Nord lui-même, par l'avis du conseil général et celui du conseil d'arrondissement de Lille.

On ne prévoit pas de difficultés ; mais si la première foire aux chevaux se tient en 1911, M. Parmentier et notre L. Censier pourront brûler un gros cerge à St-Eloi.

## L'ELECTION SENATORIALE

Eh bien ! Il en faut mettre cinq dans le sac, nous le disions hier.

Ce cinquième candidat est M. Victor Vandenberghe, conseiller général, maire de Steenbecque, et des Ligues républicaines de l'arrondissement d'Hazebrouck ont choisi comme candidat à l'élection sénatoriale du 19 mars prochain.

Républicains : Lépez, Sirot, Debiere, Vandenberghe, Delory. Y a-t-il encore d'autres candidats ? La liste reste ouverte.

## CALOMNIE RENTREE

Dans son numéro du 12, le « Journal du Montreuil » avait lancé contre le clergé de la ville un démenti. Pour rompre la chaîne dont il est coutumier chaque fois qu'il s'agit d'attaquer la religion.

Sous ce titre : « Deux poids, deux mesures », il écrivait : « Quand il s'agit de suicides, le clergé distingue. A ceux qui ont de la galette, il accorde sans hésiter des absolutions religieuses solennelles, aux pauvres diables, il refuse même l'entrée de l'église. »

M. l'Archiprêtre, ainsi calomnié, adresse aussitôt à l'impie « Journal du Montreuil » une lettre de rectification.

Le voici, telle qu'il la publie, sans y concéder, dans son numéro du 19 février :

Monseigneur le Directeur, Sous ce titre, dans votre numéro du 12 février, vous avez osé affirmer que, moyennant finances, nous accordons aux malheureux suicidés les honneurs de la grand'messe. Je tiens à vous tirer d'une aussi regrettable erreur, et vous prie de dérompre à votre tour vos lecteurs abusés.

En cas de suicide, lorsque les certificats des médecins ou la voix unanime de l'opinion publique attestent bien que la personne en question n'a pu, en possession de ses facultés, se rendre coupable d'un tel crime, par besoin de nous rendre, aux pauvres diables, et aucun de nous n'est assez bas pour soupçonner le portemonnaie bien garni « de la famille en deuil... nous accordons l'entrée à l'église. »

N'ai pas cependant, pour des obscures personnalités, le clergé ouvre toutes grandes les portes de l'église ; c'est pour y introduire les nombreux assistants dont la composition vient consoler une famille honorable, car l'on se sent toujours de l'appartenance à une classe inférieure.

Voilà ce qui s'est passé pour cette pauvre dame V... Le sentiment général était qu'elle ne pouvait être responsable d'un acte criminel. Je n'avais donc pas à hésiter ; et vous auriez été des premiers à me reprocher mon intolérance.

J.-F. BAILETT.

## La grève des charretiers A Tourcoing

UNE ARRESTATION UN COMMUNIQUE

La grève des charretiers occupés par les entrepreneurs de transport est stationnaire. Une arrestation pour entraves à la liberté du travail a été opérée mardi matin. C'est celle d'Oscar Spinnewyn, 36 ans, charretier, sujet belge. Lundi à 2 h. 12, charretiers sans l'attende à J.-B. Hellin, 24 ans, charretier, demeurant à Roncq, occupé à la gare des Francs, au déchargement de l'après-midi, le compte de M. le Cateau, entrepreneur rue de Paris. Les charretiers s'étaient mis à travailler, le gréviste le saisit par la manche de son vêtement qui se déchira. Après cette démonstration il déclara : « Ce soir, je te casserai les pattes. » Il ne cassa rien, du tout mais M. Broux, commissaire de police, l'a arrêté puis déferé au parquet.

Nous avons reçu d'un « Cercle ouvrier indépendant » ayant son siège à 12, rue Saint-Jacques, une réponse au communiqué du syndicat patronal des entrepreneurs de transports que nous avons publié hier. Ce « Cercle ouvrier indépendant » dit qu'à la date du 19 février écoulé il a écrit la lettre que voici :

Tourcoing, le 19 février 1911. Monsieur le Président du Syndicat Patronal des Transporteurs de Tourcoing. Dans votre réunion de ce jour et sur la proposition de nos camarades domestiques-chauffeurs, notre Comité a été appelé à étudier la grève question de l'augmentation des salaires dans leur corporation.

Il est exposé à l'appui de leur proposition, des causes multiples, auxquelles nous ne retiendrons que la principale : « La cherté des vivres ». Nous sommes persuadés, que vous reconnaîtrez avec nous, Monsieur le Président, que le coût de la vie augmente constamment, et que, dans ces conditions, nos salaires deviennent de plus en plus insuffisants pour subvenir aux besoins de nos familles.

Le moment est venu de vous concerter avec vos collègues, pour étudier cette très importante question d'une augmentation de notre demande.

Certes, nous n'ignorons pas que de votre côté, vous ne devez pas supporter ce surcoût de charge dans vos frais généraux, et que vous serez appelés à remanier les séries de prix dans vos tarifs de transports. Nous n'ignorons donc à ce sujet, Monsieur le Président, que nous nous montrons par trop exigeants dans la circonstance.

Nous attendons donc avec confiance la solution que vous voudrez bien donner à notre demande d'augmentation des salaires, nous permettant de solliciter de votre bienveillance, une réponse, aussitôt que possible.

Dans l'attente d'être honoré de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président, ainsi que Messieurs les membres de votre Chambre syndicale, l'hommage de nos sentiments les plus respectueux et dévoués.

Pour le Comité : Le Secrétaire-général, Georges NORR.

## Une chute de dix mètres A TOURCOING

La toiture de l'estaminet de M. Charles Leva, 87, rue du Levant, avait besoin de réparations. Le fils du cabaretier, M. Charles Leva, 27 ans, couvreur-zingueur, âgé de 290, grimpa sur le toit, mais, vers midi, il avait gagné le faite et y travaillait quand, à la suite d'une glissade il dégringola le long du versant du toit avec son sac de mortier. En vain voulut-il accrocher à la corniche. On le vit faire une pirouette et tomber dans le vide d'une hauteur de dix mètres.

Au bruit de la chute de l'ouvrier et de son sac de mortier, M. Charles Leva père et les consommateurs qui se trouvaient dans le débit sortirent précipitamment. Ils relevèrent le corps, mais n'eurent connaissance de l'entrepreneur dans l'estaminet, où un cordat le ramena.

Par une circonstance providentielle le blessé, ainsi que l'a constaté le docteur Playoux, ne portait aucune fracture. Une plaie au bas du dos, faite par la cisaille de zingueur, qui portait passé dans la ceinture, et des douleurs aux reins et aux jambes, sont toutes les suites de l'accident, dont les conséquences ne seront point graves.

M. Charles Leva est soigné au domicile de son père.

## Les cambrioleurs d'Escaudain AUCISSIS

Le juge d'instruction a renvoyé devant la chambre des mises en accusation les sieurs Jules Nicolas, Léon Monnier, Achille Dhénain et Benoit Poule, les fameux cambrioleurs d'Escaudain, dont nous avons conté les exploits.

## Une Goëlette Dunkerquoise ECHOUEE EN ANGLETERRE

On a télégraphié au « Lloyd » de Douvres, que la goëlette « Alice » de Dunkerque avec un cargaison de charbon, s'est échouée à marée haute entre Dymchurch et Hythe.

Elle a pu être renflouée par plusieurs remorqueurs, mais une voie d'eau s'étant déclarée à bord, il a fallu l'échouer de nouveau.

## LE CHEVALIER DE TRÉLON

« Chevalier instructif et étonnant sorti du cœur et de la plume délicate de Madame JULIE LAVERGNE. C'est la vie mouvementée, attachante d'un gentilhomme sous le règne de Louis XIII. Les paysans sont heureux dans ses domaines ; à la Cour il est noble, indépendant, dévoué ; toujours bon chrétien et préférant la grandeur qui ne passe pas aux vanités qui passent. »

## LE CHEVALIER DE TRÉLON

« n'est ni un triste, ni un échevé ; chez lui le cœur est sensible. Tels épisodes de sa vie arrachent des larmes en même temps qu'ils élèvent l'âme au-dessus des intérêts de ce bas monde. »

A lire

## La Crise Ministérielle

M. Monis est chargé de constituer le nouveau Ministère

Paris. — Le temps n'est pas le Président de la République avant de faire appeler le personnage auquel il allait conférer le pouvoir en vue de la constitution du nouveau Cabinet indique combien était délicate la décision à intervenir.

Des consultations du Président du Conseil démissionnaire et des deux présidents des Chambres prises par le Président de la République il résultait les indications que le nouveau chef de gouvernement devait être désigné de préférence parmi les hommes politiques restés étrangers aux dernières luttes, et il a semblé au Président de la République que c'est parmi les membres de la Haute Assemblée qu'il devait porter son choix.

La politique du précédent Cabinet ayant obtenu en toutes circonstances l'adhésion de la majorité républicaine, le Président de la République ne pouvait songer à faire un choix qui eût pu être interprété dans le sens d'une démission nouvelle. Il s'agissait de maintenir le programme de réformes du cabinet Briand, en l'accentuant un peu à gauche, de manière à faire cesser toute division dans les rangs du parti républicain et à faire rentrer dans la majorité certains des démissionnaires qui avaient pu rallier l'ancien président du Conseil.

Pour cette tâche, trois hommes ont paru plus particulièrement désignés au choix du chef de l'Etat : MM. Poincaré, Jean Dupuy et Monis.

Après avoir appelé au début de l'après-midi, en consultation, pour la seconde fois, M. Antonin Dubost, président du Sénat, M. Fallières s'est arrêté au nom de M. Monis, le plus apte, peut-être, à grouper autour de lui, les dissidents d'hier.

Le Président de la République a alors chargé M. Marc Varenne, chef de son secrétariat particulier, de se rendre au Sénat, pour prier le sénateur de la Gironde de vouloir bien s'entretenir avec lui de la situation politique.

## M. Monis à l'Élysée

Déférant au désir qui lui était exprimé, M. Monis s'est aussitôt rendu à l'Élysée, où il est arrivé à 4 heures de l'après-midi.

L'entretien a duré 1 h. 20, c'est-à-dire qu'il a porté sur tous les détails du programme du futur cabinet, et qu'à son cours de cette entrevue, M. Monis a fait de ce programme net resté dans l'ombre.

La note officielle communiquée à la suite de cet entretien, dit « que M. Monis a demandé à consulter ses amis politiques ».

« C'est à la formule habituelle, mais on a dit à présent la place, pour ne pas dire la certitude, que M. Monis a accepté finalement la tâche qui lui était offerte. »

M. Monis en sortant de l'Élysée s'est éloigné très hâtivement, refusant toute interview, et essayant d'échapper aux photographes qui à l'aide du magnésium tentaient de fixer déjà les traits du nouveau président du conseil.

En compagnie d'un ami personnel, M. Lecherbonnier, conseiller à la Cour de cassation, il s'est rendu en taxi-auto à son domicile, rue de Castiglione. Il y est resté une heure environ et a reçu la visite d'un de ses amis intimes, M. Emile Constans, député de la Gironde, avec lequel il s'est entretenu.

## M. Monis commence ses démarches

Après cette entrevue, M. Monis a commencé aussitôt ses démarches. Il s'est d'abord rendu au ministère de l'Intérieur où il a conféré pendant 20 minutes environ avec M. Briand.

Après cela, il est allé au Palais Bourbon, où il fut reçu par M. Henri Brisson, président de la Chambre.

## DANS LES COULOIRS Les bruits

C'est seulement vers la fin de l'après-midi, que le choix de M. Monis a été connu au Palais-Bourbon où les députés se trouvaient relativement nombreux.

Aussitôt les pronostics les plus divers ont circulé, et on a commencé à dresser des listes.

Celle qui semblait recueillir le plus grand nombre de suffrages avec la plus grande possibilité de réussir était la suivante.

## UNE COMBINAISON

Présidence du Conseil... MONIS  
Affaires Étrangères... CRUPPI  
Justice... GAUTHIER  
Finances... GAUTHIER  
Sénateur de l'Aude)  
Guerre... BERTHAUD  
Marine... DELCASSE  
Travaux Publics... CAILLAUX  
Instruction Publique... STEEG

On ajoutait que M. Emile Constans, député de la Gironde, deviendrait le collaborateur du nouveau président du conseil comme sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

En ce qui concerne l'attribution des autres portefeuilles, on n'avait pu se mettre d'accord pour attribuer tel ou tel ministère à tel ou tel personnage.

Il convient d'ailleurs de faire toute réserve sur cette liste que nous ne reproduisons qu'à titre de renseignements.

— A l'heure actuelle (minuit), il est assuré que M. Monis prendra, avec la présidence du Conseil, le ministère de l'Intérieur, et qu'il aura comme sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur M. Emile Constans, député de la Gironde.

Il entre également dans les vues de M. Monis d'offrir le portefeuille de la Guerre à M. Berthelette, dont le concours lui paraît assuré, celui de la Marine à M. M...